

5.4

Avis d'intention des assujettis et autres avis

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS**COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHÈQUES GENWORTH FINANCIAL CANADA****Avis du maintien d'une autorisation à la suite d'un changement de nom**

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a maintenu inchangée l'autorisation d'exercer l'activité d'assureur au Québec de Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Financial Canada (nom utilisé au Québec par Genworth Financial Mortgage Insurance Company Canada) à la suite du réexamen en raison du changement de nom pour celui de :

Compagnie d'assurance d'hypothèques Sagen Canada (nom utilisé au Québec par Sagen Mortgage Insurance Company Canada)

Cet avis fait suite à l'avis d'intention publié le 27 mai 2021.

Pour plus d'information concernant cet assureur, nous vous invitons à consulter le [Registre – Assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie](#) sur notre site Web.

Fait le 2 juin 2021